



ASSEMBLÉE – 39^e SESSION

Numéro 4
30/9/16

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient l'horaire des séances de la journée et un bref résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse www.icao.int/a39 et par le biais de l'application ICAO Events (offerte pour les appareils mobiles, les tablettes ou par internet).

Horaire des séances : vendredi 30 septembre 2016

Cinquième séance du Comité exécutif	9 heures	Salle de conférences 1 4 ^e étage du centre de conférences
Deuxième séance de la Commission technique	9 heures	Salle de conférences 2 4 ^e étage du centre de conférences
Deuxième séance de la Commission économique	14 heures	Salle Roberto Kobeh (Salle de conférences 3) 1 ^{er} étage du centre de conférences
Sixième séance du Comité exécutif	14 heures	Salle de conférences 1 4 ^e étage du centre de conférences
Troisième séance de la Commission technique	14 heures	Salle de conférences 2 4 ^e étage du centre de conférences

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Site web : Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles
à l'adresse www.icao.int/a39

Application ICAO Events : Veuillez télécharger l'application ICAO Events afin de vous tenir au courant, où que vous soyez, des informations concernant les événements de l'OACI (offerte pour les appareils mobiles, les tablettes ou par internet). Vous pourrez ainsi aménager votre horaire, prendre des notes et être informé des dernières mises à jour concernant les conférences au moyen d'alertes instantanées. En outre, il est maintenant plus facile de développer un réseau avec d'autres participants, de se connecter aux médias sociaux et bien plus encore (*vous trouverez les instructions de téléchargement de l'application à l'adresse www.icao.int/a39*).

Pour les publications de référence, rendez-vous sur le portail à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net> et saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Séances d'hier

Troisième séance du Comité exécutif

À sa troisième séance, tenue le jeudi 29 septembre 2016 à 9 heures, le Comité exécutif a repris l'examen du point 22 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement — Aviation internationale et Changements climatiques — Politique, normalisation et soutien à la mise en œuvre). Les délibérations ont porté sur le projet d'Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement – Régime mondial de mesures basées sur le marché (MBM) présenté par le Conseil dans la note WP/52 et dans des notes connexes présentées par des États et des organisations internationales. Faute de temps, il a été convenu de poursuivre les délibérations sur ce point de l'ordre du jour à la séance suivante.

Première séance de la Commission technique

La Commission technique a tenu sa première séance le jeudi 29 septembre 2016, à 9 heures, sous la présidence de M. Graeme Harris (Nouvelle-Zélande). La Commission a élu M. Pekka Henttu (Finlande) Premier Vice-Président, et M^{me} Paule Assoumou Koki (Cameroun) Seconde Vice-Présidente.

Au titre du point 32 de l'ordre du jour (Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2013, 2014 et 2015), M. Stephen Creamer, Directeur de la navigation aérienne, a présenté un exposé sur les activités de l'OACI dans le domaine de la sécurité et de la navigation aérienne. Cet exposé sera publié sur le site web de la 39^e session de l'Assemblée. La Commission technique a pris note des parties des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2013, 2014 et 2015 et du rapport supplémentaire portant sur les six premiers mois de 2016 qui relèvent de sa compétence.

La Commission technique a ensuite examiné et achevé ses travaux sur le point 32 de l'ordre du jour : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2013, 2014 et 2015, ainsi que sur le point 33 de l'ordre du jour : Sécurité de l'aviation et surveillance et analyse de la navigation aérienne (groupes de notes de travail 1, 2, 3 et 4). À sa prochaine séance, elle poursuivra les délibérations sur le point 33 de l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième séances de la Commission technique se tiendront le vendredi 30 septembre 2016, à 9 heures et à 14 heures, dans la Salle de conférences 2, au 4^e étage.

Première séance de la Commission administrative

La Commission administrative a tenu sa première séance, qui a commencé à 8 h 40 le jeudi 29 septembre 2016, sous la présidence de M. Jorge Félix Castillo de la Paz (Cuba). Le Président du Conseil a ouvert la séance. Les fonctionnaires du Secrétariat ont été présentés par le Secrétaire de la Commission, M. Rahul Bhalla.

M^{me} Silvia Gehrler (Autriche) et M. Rama Makuza (Ouganda) ont été nommés respectivement Première Vice-Présidente et Second Vice-Président, sur proposition de la Chine. Les deux candidatures ont été appuyées par le Portugal.

Dans sa présentation du projet de Budget pour 2017, 2018 et 2019 à la Commission, le Président du Conseil, M. Olumuyiwa Benard Aliu a brossé un tableau complet des facteurs qui ont influencé la formulation du projet de Budget. Dans sa déclaration, il a souligné que le budget maintient la contribution moyenne des États membres pour les trois prochaines années au niveau de 2016, tout en préservant toutes les activités importantes existantes. Le renforcement des bureaux régionaux représentera un domaine de focalisation au cours du prochain triennat, avec la création dans toutes les régions de 12 nouveaux postes liés à la sécurité et à la sûreté. La prestation de fonctions de recherche et sauvetage, de météorologie et d'intervention d'urgence et de cybersécurité, entre autres, sera aussi un domaine de focalisation au cours du prochain triennat. M. Aliu a reconnu l'apport du Fonds de génération de produits auxiliaires au budget,

à savoir un montant de 19,2 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 26 % par rapport au triennat actuel. Il a aussi souligné que l'Organisation gère activement les obligations liées à l'assurance-maladie après la cessation de service ; cela dit, elle devra peut-être prendre des mesures pour commencer à financer ces obligations au cours des prochains triennats en raison de la croissance des obligations, qui est supérieure à l'inflation.

Le Président du Conseil a ensuite salué l'effort de collaboration déployé par le Secrétariat, le Comité des finances et le Conseil dans la formulation du budget.

Les points 49, 51, 48, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57 et 58, attribués à la Commission, ont été examinés.

La séance a été levée à 10 h 20, et tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été examinés. La deuxième séance de la Commission se tiendra le **lundi 3 octobre, à 9 heures**.

Quatrième séance du Comité exécutif

À sa quatrième séance, tenue le jeudi 29 septembre 2016 à 14 heures, le Comité exécutif a repris son examen, au titre du point 22 de l'ordre du jour, du projet d'Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement – Régime mondial de mesures basées sur le marché (MBM), présenté par le Conseil dans la note WP/52. Même si le régime proposé a recueilli un large appui, il a été convenu que le Président consulte les États et qu'à la prochaine séance du Comité, il propose des modifications du projet d'exposé qui soient acceptables de façon générale.

La Secrétaire générale a ensuite informé le Comité exécutif de l'exposé qu'elle avait présenté à la réunion ministérielle du Conseil de sécurité des Nations Unies, le 22 septembre 2016, sur la menace terroriste pesant sur l'aviation civile, exposé qui a été suivi de l'adoption unanime par le Conseil de sécurité de la Résolution 2309 (2016) connexe.

Par la suite, le Comité exécutif a entamé l'examen du point 16 de l'ordre du jour (Sûreté de l'aviation – Politique), qui a été subdivisé en huit questions. Au moment de lever la séance, une série de notes de travail avaient été présentées sur les questions suivantes : cadre mondial ; priorités politiques stratégiques pour le prochain triennat ; cybersécurité ; sûreté côté ville ; Annexe 17 et éléments indicatifs connexes ; mesures d'atténuation de la menace interne. Il a été convenu de reporter la présentation des autres notes de travail concernant les liquides, aérosols et gels (LAG) et d'autres questions de politique à la prochaine séance, lorsque le Comité exécutif débattrait de l'ensemble de la question relative à la politique de sûreté de l'aviation.

Deuxième séance de la Commission juridique

À sa deuxième séance, tenue le jeudi 29 septembre 2016, à 14 heures, la Commission juridique a achevé l'examen de son ordre du jour.

Au titre du point 46 de l'ordre du jour, la Commission a examiné la note de travail A39-WP/57 et a recommandé l'adoption d'une version révisée de l'Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine juridique en vue de promouvoir le Protocole de Montréal de 2014. Au titre du point 47 de l'ordre du jour, la Commission a examiné les notes de travail A39-WP/120, A39-WP/139, A39-WP/159 (Révision n° 1), A39-WP/229 (Rectificatif n° 1), A39-WP/251 et A39-WP/293. Concluant son examen sur la question des conflits d'intérêts, la Commission a approuvé un projet de résolution pour adoption par la Plénière.

Ateliers de l'OACI – SKY TALKS du 30 septembre 2016

Des ateliers SKY TALKS se tiendront dans le foyer situé au 4^e étage de la zone des ateliers (salle 4.15.72).

Sujet : Minimums opérationnels d'aérodrome fondés sur les performances
Présentateurs : Ian Knowles et Miguel Marin
Date et heure : 30 septembre (8 h 45 – 9 h 15)

Sujet : DataPLUS et outils de mise en œuvre de l'OACI
Présentateur : Sijia Chen et Antonin Combes
Date et heure : 30 septembre (9 h 30 – 10 h)

Sujet : Visite virtuelle du système iSTARS
Présentateur : Marco Merens
Date et heure : 30 septembre (10 h 15 – 10 h 45)

Sujet : Présentation du Programme sur les RPAS de l'OACI
Présentateur : Miguel Ramos
Date et heure : 30 septembre (11 h – 11 h 30)

Sujet : Protection de l'environnement - Assistance et plans d'action des États
Présentateur : Chrystelle Damar et Eduardo Caldera
Date et heure : 30 septembre (12 h 15 – 12 h 45)

Sujet : Synergie entre les aéroports et le développement urbain en faveur du développement durable
Présentateur : Adiron Alberto
Date et heure : 30 septembre (13 h – 13 h 30)

Sujet : THALES - Gestion des flux de trafic aérien et de la capacité
Présentateur : Frederic Cuq
Date et heure : 30 septembre (13 h 45 – 14 h 15)

Sujet : Achats de coopération technique
Présentateur : Marie-Ange Nyssen
Date et heure : 30 septembre (14 h 30 – 15 h)

Sujet : Protection de l'environnement - Régime mondial de mesures basées sur le marché
Présentateur : Manuel Caballero Alarcon
Date et heure : 30 septembre (15 h 15 – 15 h 45)

Sujet : Qu'entend-on par « médecine aéronautique » et quelle est son incidence sur l'aviation en général?
Présentateur : D^r Ansa Jordaan
Date et heure : 30 septembre (16 h – 16 h 30)

Avis

1. Attribution des places

1.1 L'attribution des places aux séances plénières est basée sur le nombre d'États membres participants, le nombre de participants inscrits des délégations et la capacité de la salle de l'Assemblée.

1.2 Pour les réunions tenues dans les Salles de conférences 1 et 2 (4^e étage du Centre de conférences), deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre dans chaque salle (une à la table et une derrière). Dans la salle Roberto Kobeh (Salle de conférences 3, 1^{er} étage du Centre de conférences), une place sera attribuée à chaque délégation d'État membre (à la table). Prière de noter qu'il n'y a pas suffisamment de place pour toutes les délégations ayant statut d'observateur dans les Salles de conférences 1 et 2 et dans la salle Roberto Kobeh (Salle de conférences 3), vu la capacité limitée de ces salles. La priorité sera donc accordée aux organisations internationales qui présentent des notes, et les places restantes pourront être attribuées aux délégations ayant statut d'observateur selon le principe premier venu, premier servi (maximum d'une place par délégation).

1.3 En raison du nombre limité de places pour les organisations internationales dans les Salles de conférences 1 et 2, le Secrétariat a réservé un siège pour les observateurs qui souhaitent faire une déclaration. Il s'agit du premier siège de la dernière rangée (L) dans les Salles de conférences 1 et 2, qui portera l'étiquette « Interventions ». Un animateur s'occupera de ce siège et aidera les organisations internationales qui souhaitent faire une déclaration immédiatement avant leur intervention. Il sera demandé à l'organisation internationale occupant le siège de le libérer après l'intervention.

2. Comité d'accueil OACI

2.1 L'OACI organise des activités pour les personnes accompagnant les participants à la 39^e session de l'Assemblée. Des informations complémentaires et des instructions sur l'inscription aux prochaines activités sont disponibles à l'adresse www.icao.int/a39.